

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 7 juin 2022

Délibération n°22 - 2022 relative à l'approbation du PV du CA du 8 mars 2022

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 8 mars 2022.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : PV CA 8 mars 2022

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 14/06/2022

Document mis en ligne le : 14/06/2022